

Département  
du Bas-Rhin

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

Arrondissement  
de Strasbourg-Campagne

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

élus :

.....23.....

Conseillers en  
fonction :

.....23.....

Conseillers  
présents :

.....20.....

+ 3 procurations de vote

Séance ordinaire du 24 juin 2026

Sous la présidence de Murielle FABRE, Maire

**Point 18 : Maintenance et récolement des archives – Centre de Gestion du Bas-Rhin**

La Maire informe les membres du Conseil municipal que pour mettre en ordre les archives et pour réaliser le récolement obligatoire après chaque élections municipales, l'archiviste itinérante propose une intervention de 10 journées.

La Maire informe que pour l'exercice 2026, les frais d'intervention sont de 400 € par jour.

Le Conseil municipal,  
Après en avoir délibéré,

**DECIDE** la mise en place d'une convention avec le Centre de Gestion du Bas-Rhin pour la mise à disposition d'un archiviste itinérant pour environ 10 jours.

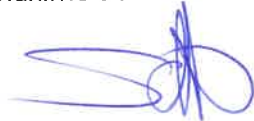
**AUTORISE** le Maire à signer les actes afférents.

Les crédits sont prévus au budget primitif de l'exercice 2026.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme.  
Lampertheim, le 24 juin 2026

Maxime SCHOTT



Secrétaire de séance



Murielle FABRE

  
Maire de Lampertheim